



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 10 février 2012, le conseil a adopté le premier projet de règlement 368-12-01, modifiant le règlement de lotissement numéro 368-02.

- L'objet du règlement vise le remplacement de l'article 25, dimension des lots ainsi que le remplacement de l'article 21, cessions et paiement des taxes

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 juillet 2012 à 19 h au 350, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible à l'hôtel de ville, situé au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h, sauf pour les congés fériés.

Donné à Val-des-Lacs, ce 14 juin 2012

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvain Michaudville, directeur général de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie au deux endroits désignés par le conseil, le 14 juin 2012 entre 8 heures et 21 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 14 juin 2012.

Sylvain Michaudville
Directeur général